

Mer et littoral : quelles ORGFH ?

Le cas de la région PACA

© ROBERT PH./PNPC



Herbier de posidonies.

Les ORGFH de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) constituent l'aboutissement d'une réflexion et d'un partenariat étroit entre l'Etat et les acteurs du patrimoine naturel. La région est désormais dotée d'un document de référence consensuel sur la gestion de l'ensemble de la faune sauvage et de ses habitats. Ces orientations concernent toutes les espèces, quel que soit leur statut, ainsi que tous leurs habitats, qu'ils soient protégés ou non (à l'exception des poissons d'eau douce pour lesquels existent déjà des schémas piscicoles). C'est dans cette optique qu'ont été étudiés, au même titre que les autres zones géographiques de la région PACA (montagne, plaines et collines, zones humides), les espèces et habitats des zones marines et littorales.

Michel Testard¹,
Jean-Pierre Olivier¹,
Christelle Bellanger²,
Jean-Charles Gaudin²

¹ DIREN PACA – Aix-en-Provence.

² ONCFS, Délégation régionale AMC – Aix-en-Provence.

La région PACA présente une géographie contrastée et une mosaïque de paysages montagnards et méditerranéens d'une biodiversité exceptionnelle, avec un endémisme élevé. On y compte pas moins de 700 km de côtes littorales, soumises à une urbanisation croissante

et à une pression touristique de premier ordre. Cette frange maritime, zone intertidale à l'écologie spécifique, offre une biodiversité très importante (100 ZNIEFF marines ont été reconnues et de nombreux sites sont classés). La mer méditerranéenne est à elle seule une entité écologique remarquable (mer semi-fermée à plateau continental étroit, sans marée appréciable, avec de nombreux courants et une forte influence des vents), accueillant essentiellement des espèces atlantiques et endémiques mais aussi quelques espèces sub-tropicales. L'entité territoriale « mer et littoral », telle qu'elle a été désignée lors de l'élaboration des

ORGFH, regroupe tous les milieux marins et terrestres de la bande littorale méditerranéenne française ainsi que les îles.

Les problématiques liées à cette entité que forment la mer et le littoral ont été identifiées par un groupe de travail spécifique (**encadré 1**). Celui-ci, aussi bien dans sa composition que dans sa démarche, a eu des difficultés de mise en place et de fonctionnement (les partenaires scientifiques ont estimé au démarrage des réflexions qu'ils étaient insuffisamment représentés ; par contre, nos tentatives pour associer au projet les professionnels de la mer et les associations de loisirs nautiques n'ont pas abouti...).

Il ressort des travaux de ce groupe un diagnostic particulièrement fouillé et concerté, retraçant bon nombre des interactions entre milieux, faune et activités humaines.

Cet état des lieux a également permis au groupe de pointer les domaines nécessitant des études complémentaires pour améliorer nos connaissances ou les systèmes d'inventaires, de mise en réseau de données et d'unité de surveillance.

Un éventail des thématiques étudiées pourrait être listé ainsi : milieux (estuaires, lagunes, milieu marin, herbiers marins, littoral, systèmes insulaires...), espèces (oiseaux d'eau, cétacés, tortues et poissons marins, rapaces, oiseaux pélagiques, invertébrés, espèces invasives ou envahissantes...) et activités humaines présentes (tourisme, navigation, plongée, dragages, chasse, pêche, pression urbaine, pollutions...).



© ROBERT PH./PNPC / LIFE Oiseaux marins

Puffin yelkouan.

Ce sont ainsi 6 orientations spécifiques à l'entité mer et littoral qui ressortent des discussions du groupe (**encadré 2**), sur les 39 orientations définies au total. Les thématiques communes aux 4 groupes ayant travaillé sur les ORGFH de PACA ayant été traitées au niveau d'orientations générales (au nombre de 12).

Encadré 1 – Le groupe Mer et Littoral

Direction Régionale de l'environnement (DIREN)
 Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
 Conseil régional
 Fédération Régionale des Chasseurs (FRC)
 Institut méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF)
 Conservatoire du littoral et des rivages lacustres
 Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO)
 Parc National de Port Cros
 Fédérations départementales des Chasseurs (FDC)
 Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

Conservatoire Etudes Ecosystèmes de Provence (CEEP)
 Parcs naturels régionaux (PNR) du Luberon et de Camargue
 Chambre régionale d'agriculture (CRA)
 Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (DDAF)
 Office National des forêts (ONF)
 Centre Océanologique de Marseille
 Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)
 Institut méditerranéen d'écologie et de Paléoécologie
 Conservatoire botanique de Porquerolles
 Station biologique de la Tour du Valat
 Comité régional de randonnée pédestre

Encadré 2 – Orientations spécifiques mer et littoral (et enjeux associés)

Fiche 1 : lutter contre les sources de dégradation des lagunes et estuaires (enjeu : préserver les systèmes lagunaires et estuariens).

Fiche 2 : lutter contre les sources de dégradation des milieux marins (enjeu : préserver les écosystèmes marins).

Fiche 3 (*reproduite en fin d'article*) : lutter contre les dégradations (destruction ou altération) des milieux littoraux (enjeu : préserver les espaces naturels de la frange littorale).

Fiche 4 : gérer en concertation les milieux et les populations d'oiseaux d'eau (enjeu : accroître la capacité d'accueil en reproduction ou en hivernage du gibier d'eau).

Fiche 5 : limiter les atteintes aux populations de cétacés et poissons marins protégés et/ou menacés (enjeu : assurer la conservation des cétacés et poissons marins).

Fiche 6 : assurer une large diffusion des textes réglementaires pour les activités de pêche à pied, de chasse sous-marine, aquacoles et accroître les contrôles (enjeu : assurer la gestion durable des ressources marines).



© ROBERT PH./PNPC

Ce dispositif nous a permis de faire ressortir les éléments spécifiques relevant de problématiques identifiées comme majeures à une entité, mais aussi de pouvoir aller plus loin dans la déclinaison des orientations spécifiques au travail de chaque groupe.

Chaque orientation est ainsi explicitée par des pistes d'action et des exemples d'expériences à valeur d'illustration sur les types de mise en œuvre possibles (programmes de réhabilitation, de gestion, de sensibilisation, études complémentaires, partenariats, suivis, recensements...).

Les ORGFH de PACA ont fait l'objet de différents supports de communication

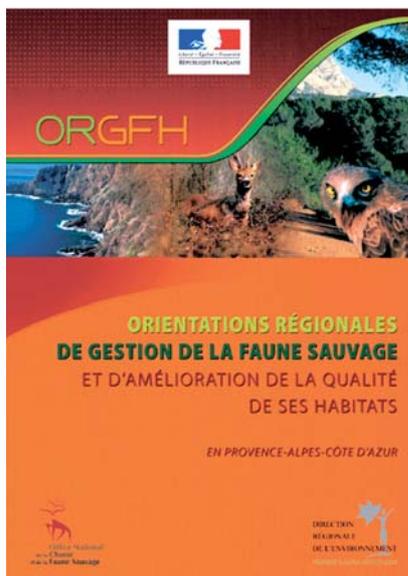


© ROBERT PH./PNPC

Tortue caouanne.

(document écrit, CD interactif, plaquette) pour une diffusion la plus large possible auprès de tous les acteurs du patrimoine naturel.

Un programme de valorisation de ce dire d'experts partagé revêt maintenant notre préoccupation principale : les ORGFH doivent intégrer pleinement les « portés à connaissance » pour servir de référence lors de l'instruction d'études, projets ou plans d'aménagement ou de gestion des espaces naturels pour ce qui



concerne les problématiques de gestion de la faune sauvage et de ses habitats en PACA.

Les réflexions du groupe mer et littoral dans le cadre des ORGFH pourront également alimenter celles sur la déclinaison régionale de la stratégie nationale pour la biodiversité concernant le plan d'action « mer ».

Renseignements pratiques

Document validé par le Comité de pilotage le 14 octobre 2004 et arrêté par le Préfet le 17 novembre 2004.

Téléchargement possible d'une version dynamique sur le site :

www.paca-ecologie.gouv.fr

rubrique « patrimoine naturel ».

Remerciements

A l'ensemble des partenaires ayant collaboré pour l'élaboration des ORGFH et aux auteurs des photos ayant accepté d'illustrer cette publication.

Contacts

• DIREN PACA – Le Tholonet, BP 120, 13603 Aix-en-Provence cedex (tél. : 04 42 66 66 00)

ou ONCFS AMC, même adresse (tél. : 04 42 66 65 28). ■

	Orientations Mer et Littoral	Fiche 3
LUTTER CONTRE LES DEGRADATIONS (DESTRUCTION OU ALTERATION) DES MILIEUX LITTORAUX.		
(ENJEU : PRESERVER LES ESPACES NATURELS DE LA FRANGE LITTORALE ; FALAISES, PLAGES, DUNES, CORDONS DUNAIRE, MASSIFS FORESTIERS, ILES...)		
ELEMENTS DE L'ETAT DES LIEUX :		
<p>La frange littorale constitue l'interface entre les milieux terrestres et marins. Elle possède une très haute valeur patrimoniale sur laquelle des objectifs permanents de préservation et de restauration des écosystèmes sont reconnus. Une des grandes fragilités des milieux littoraux résulte de la consommation importante d'espaces naturels par les nombreux aménagements urbains nécessaires à l'accueil des estivants. Ceci concourt à une artificialisation croissante et même à une modification des courbes du rivage aux dépens des zones naturelles.</p> <p>La renommée des plages et du liseré côtier est liée à une fréquentation touristique importante et un stationnement prolongé des estivants sur les plages. Les impacts qui en découlent sont constitués par les dépôts de matériaux et de déchets, la remise en érosion des dunes et des sentes lors de passages répétés ou le piétinement intense qui modifie les qualités de porosité du sable et détruit les organismes. Le nettoyage mécanique des plages peut également être une source de perturbation pour certaines espèces.</p> <p>Le littoral méditerranéen est également particulièrement sensible aux risques d'incendies et est soumis à diverses sources de pollution. Les peuplements littoraux peuvent être altérés par les polluants véhiculés par les embruns.</p> <p>Certaines plantes dites envahissantes s'étendent sur les dunes, rochers et falaises.</p> <p>Les îles et îlots marins constituent des écosystèmes particuliers (dont certains sont intégrés au réseau Natura 2000) sur lesquels toute introduction d'espèce peut venir perturber l'équilibre établi entre les populations végétales et animales endémiques (petits mammifères introduits).</p>		
Principales espèces ou groupes concernés :		
<p>Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) – P/DO1/Be2/Bo2/W Cormoran huppé méditerranéen (<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>) – P/Be3 Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>) – P/DO1/Be2/Bo2/W Grand duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>) – P/DO1/Be2/W Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>) – P/DH2/Be2/Bo2 Océanite tempête (<i>Hydrobates pelagicus</i>) – P/DO1/Be2 Puffin cendré (<i>Calonectris diomedea</i>) – P/DO1/Be2 Puffin yelkouan (<i>Puffinus yelkouan</i>) – P/Be3 Amphibiens Crustacés Insectes Mollusques Reptiles</p>		
Principaux milieux concernés :		
Littoral émergé des côtes sableuses et rocheuses.		
 <p>Littoral du Grand Vaïre (© LASCEVE M/LPO PACA)</p>		